

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 7 (1915)  
**Heft:** 2

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

SWITZERLAND

# Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne  
Téléphone 1808 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Compte de chèques postaux N° III 1366

○ Expédition et administration : ○  
Imprim. de l'Union, Berne

<b>SOMMAIRE:</b>		Page	Page
1. <i>La guerre, le militarisme et la neutralité des syndicats</i>	9	5. <i>La Marque Syndicale en Amérique</i>	17
2. <i>La science du Dr Laur</i>	10	6. <i>Mouvement syndical international</i>	19
3. <i>A propos de l'Union syndicale internationale</i>	12	7. <i>Unité européenne</i>	19
4. <i>Un manifeste de la Fédération française des ouvriers des métaux</i>	14	8. <i>Faits divers</i>	20

## La guerre, le militarisme et la neutralité des syndicats.

Maintenant que l'Italie, elle aussi, participe à la guerre, le nombre total des hommes mobilisés pour la défense de leur patrie et pour faire le plus de mal possible à la patrie des autres doit dépasser 18 millions.

Où restent les voix qui criaient à la débâcle parce qu'une méchante grève faisait perdre quelques cent mille francs à des capitalistes trop avares pour accorder une modeste augmentation de salaire ou une réduction du nombre des heures de travail?

Où sont les grands économistes qui, chaque fois qu'un conflit sérieux entre patrons et ouvriers éclatait, réclamaient l'intervention du gouvernement pour éviter les grands dommages qu'une grève devait — selon leur calculs causer à la vie sociale?

Ce que les statistiques sur les effets désastreux de la guerre nous apprennent, dépasse de cent mille fois, en extension et en intensité, les souffrances causées par les grèves les plus étendues que l'histoire du mouvement ouvrier connaît.

Voici quelques chiffres qui peuvent nous édifier à ce sujet.

D'après l'*Economiste Européen*, qui se base sur des chiffres officiels, les frais de guerre de tous les Etats engagés se montent à 87 milliards pour la période du 1<sup>er</sup> août 1914 à la fin du mois de mai 1915. La France seule y participe pour plus de 25 milliards. L'Allemagne et l'Autriche ne sont guère moins chargées et la Russie doit également y participer pour sa bonne part. L'*Indépendance Roumaine* du 12 mai écoulé indique le chiffre des emprunts contractés à l'étranger par les Etats européens, depuis le début de la guerre, à 6724 millions de dollars, soit 33½ milliards de francs. L'Angleterre participe à ce chiffre

avec plus de 11 milliards, l'Allemagne avec 7 milliards 365 millions, la Russie avec 5 milliards, la France avec  $3\frac{1}{2}$  milliards, l'Autriche-Hongrie avec  $3\frac{1}{2}$  milliards et ainsi de suite.

Ces chiffres sont encore très incomplets et ils n'indiquent que les frais de guerre, c'est-à-dire les frais occasionnés pour l'entretien des armées, par les secours distribués aux familles des hommes mobilisés et pour l'acquisition de matériel de guerre. Néanmoins ce sont plus de 7 milliards par mois, plus de 240 millions de dépenses par jour ou 10 millions (chiffre rond) par heure pour une œuvre de destruction et de dévastation générale!

Le quart de cette dépense monstre aurait suffi pour permettre de procéder à une réduction de la journée de travail à huit heures sans diminution du salaire pour tous les ouvriers industriels des pays en cause, et cela même sans rien compter pour l'augmentation relative de la production résultant d'une forte réduction de la journée de travail!

Quelles magnifiques œuvres de réforme sociale aurait-on pu créer avec les autres trois quarts de la somme qu'engloutit la guerre.

Les travailleurs syndiqués, les hommes qui dirigent le mouvement syndical peuvent-ils rester indifférents — sous prétexte de neutralité — vis-à-vis de pareils faits ?

Quand on compte si minutieusement les quelques centimes d'augmentation de salaire, et le nombre des heures de travail diminuées grâce aux efforts de nos syndicats, peut-on tenir les yeux fermés en face de semblables chiffres? Nous ne le croyons pas.

Mais, la guerre n'a pas coûté que de l'argent.

Admettons que sur les 12 ou 13 millions d'hommes mobilisés depuis le 1<sup>er</sup> août de l'année 1914, la moitié seulement soient des travailleurs occupés auparavant à un travail productif. Ce seraient plus de 1570 millions de journées de travail perdues. En estimant la valeur productive